

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2021/004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 17 MARS 2021

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : DEVINE Marc - PELISSIER Laurence - LIENS Charles

Excusés : PONCET Norbert

Syndic suppléant : OLIVIER Denis

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à seize heures trente au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

=====

LE SYNDICAT :

Le Président dépose sur le bureau le Compte administratif 2020. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2019 :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **548 963,63** euros

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **170 898,66** euros

Le compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice 2020 :

001 – déficit d'exécution en section investissement : - **176 610,90** euros

002 – excédent en section de fonctionnement : + **74 610,90** euros

A la clôture des comptes de l'exercice 2020 le résultat global constaté est de **618 249,45** euros, réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : + **372 739,89 €**

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : + **245 509,56 €**

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte administratif 2020, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte administratif est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

ID : 084-298401712-20210317-2021_004-DE

Mr HONORAT GUY

